

## ÉCO-RESPONSABILITÉ POUR LES ÉTABLISSEMENTS

### Comprendre les enjeux de la démarche éco-responsable, et la faire vivre dans son établissement

#### ➤ PUBLIC

Chef d'établissement, Attaché de gestion, DAF, RAF, membres de l'équipe de direction.

#### ➤ PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis. Cependant elle s'adresse principalement aux personnels des établissements de l'enseignement privé.

#### ➤ MODALITÉS D'ADMISSION

Signature de la convention de formation.

#### ➤ DÉLAI D'ACCÈS

10 jours ouvrés.

#### ➤ OBJECTIFS

- Comprendre et s'inscrire dans la démarche éco-responsable.
- Être capable d'animer un projet éco-responsable en lien avec le projet d'établissement.

#### ➤ MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et pratiques.
- Analyse à partir de situations vécues.
- Création d'un plan d'actions.
- Livret de formation remis à chaque stagiaire.
- Connexion internet, vidéo projecteur, paperboard.

#### ➤ MOYENS D'ENCADREMENT

L'animation de la formation est assurée par un intervenant spécialiste de la démarche éco-responsable.

#### ➤ NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 12 participants.

#### ➤ DATES DE LA FORMATION

Consulter les dates sur notre site : <https://www.arephautsdefrance.fr/>

#### ➤ DURÉE

7 heures.  
De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

#### ➤ TYPE DE SESSION

Inter et/ou Intra.

#### ➤ MODALITES D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation des acquis remis en fin de journée.

#### ➤ VALIDATION

Attestation de formation.

#### ➤ TARIF

250 € Net par stagiaire.

#### ➤ LIEU\*

AREP Hauts de France  
Parc de la Haute Borne, 70 avenue de l'Harmonie - 59650 Villeneuve d'Ascq  
*\* Possibilité de programmer la session dans votre établissement*

#### ➤ ACCESSIBILITÉ

- Locaux conformes à la réglementation E.R.P. , accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap, tutorée par le référent handicap de la structure.co\_

#### ➤ RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Xavier Floquet - Tél. 03.20.07.96.18.



## PROGRAMME DE FORMATION

### ➤ LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Maintenir l'intégrité de l'environnement
- Assurer l'équité sociale
- Viser l'efficacité économique
- Quels objectifs ? Quelle vision pour quelle gouvernance ?
- Les principes fondateurs : la solidarité, la précaution, la responsabilité et la participation

### ➤ LA NOTION D'ÉCO-RESPONSABILITÉ DANS MON QUOTIDIEN

- Évaluation de l'impact de mes actions quotidiennes sur l'environnement :
- Les bonnes pratiques écocitoyennes dans mon quotidien
- Les bonnes pratiques éco-responsables dans mon établissement

### ➤ METTRE EN PLACE DES ACTIONS « ÉCO-RESPONSABLES » DANS MON ÉTABLISSEMENT

- Construire et organiser un plan d'actions
- Inscription des actions retenues dans le projet d'établissement
- Désigner une équipe dédiée
- Identification des rôles de chacun
- Sensibiliser mes élèves et mes collègues

**95,91%**

DE STAGIAIRES  
SATISFAITS \*

**93,92%**

DE VALIDATION  
DES ACQUIS \*

\* Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance de l'AREP Hauts-de-France pour l'année 2022-2023